

# L'ordre caché des jardins bordelais

EMMANUELLE BONNEAU

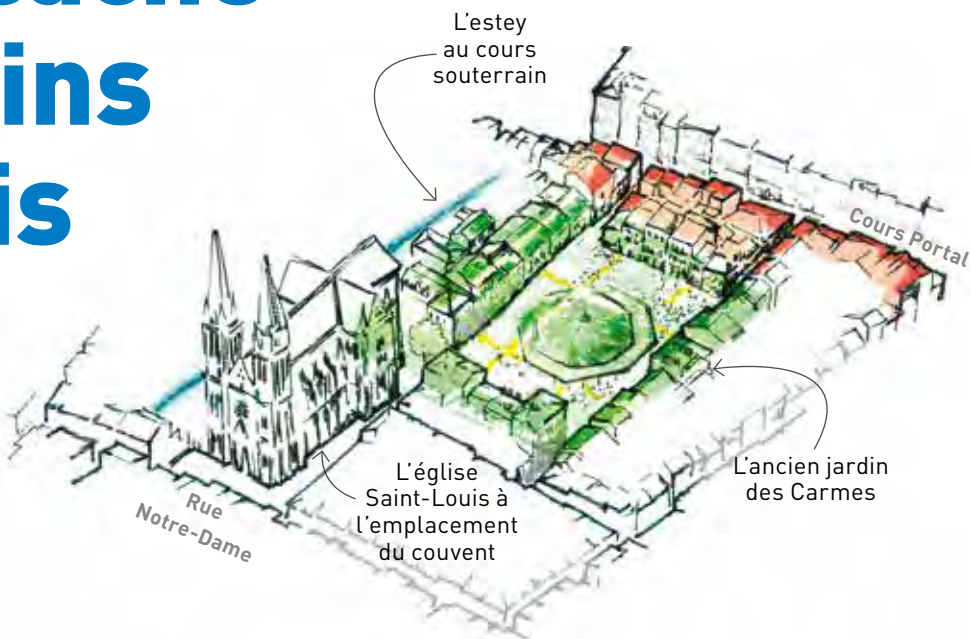
« On a fait à Bordeaux le reproche de manquer d'arbres. Ce reproche, le Bordeaux nouveau le mérite certainement moins que le Bordeaux ancien. Il y en a. Il y en a même beaucoup. Seulement, on ne les voit pas. Ils sont cachés ». Quatre-vingts ans plus tard, le constat du géographe Henri Cavaillès, à propos des arbres et des jardins bordelais, reste d'actualité. Plus de la moitié du territoire métropolitain est couvert d'espaces agricoles, forestiers et de nature, dont près de 5 000 hectares sont accessibles au public ; pourtant, le long des rues à échoppes puis dans le dédale pavillonnaire des communes proches, leur présence n'est que furtive, pour le moins effacée. Est-ce à dire qu'ils ne seraient réservés qu'aux seuls initiés ? Derrière les apparences et l'état des lieux dispersé que livrent les rares guides intéressés, les jardins et les parcs structurent l'espace urbanisé. Mais si leur découverte est à la portée de chacun, elle implique un regard dévoyé. Dessous, derrière et à côté : du « Bordeaux ancien » au « Bordeaux nouveau » et toujours à venir, ces trois items éclairent la visite de la « ville de pierre » par ses jardins cachés.

## Sous la ville, les jardins

Dans le Bordeaux ancien, les jardins sont « sous la ville ». Recouverts par l'urbanisation, leur résistance s'organise symboliquement dans la composition de l'espace public. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins sont privés ; attachés aux monastères, ils s'implantent en périphérie, sur les

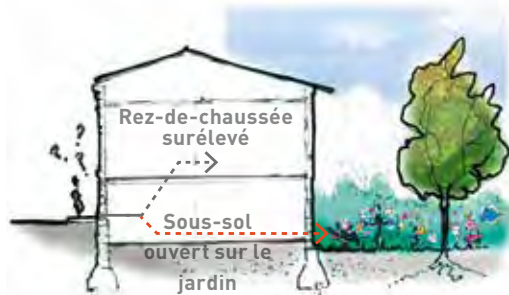
rares espaces vacants intra-muros et en transition avec le vignoble au contact des premiers faubourgs. Maigre reliquat, au sud de la ville, la mémoire des jardins de l'abbaye Sainte-Croix et du noviciat des Jésuites perdure sous la forme d'une frange jardinée, qui s'étend de la cour arborée de l'École des Beaux-Arts au nouveau Jardin partagé du noviciat. La conception de ce dernier, géré par les habitants du quartier, s'inspire explicitement du passé, sa superficie – 165 m<sup>2</sup> – est néanmoins bien modeste au regard de ce qui précédait.

Au nord de Bordeaux, sur 4 000 m<sup>2</sup>, la place du marché des Chartrons a plus généreusement hérité de l'emprise du jardin des Carmes déchaussés. Mais qui le saurait ? La végétation n'a plus prise, l'eau de l'estey des Moines emprunte un cours souterrain ; quant aux fontaines et au marché installés lors du premier aménagement de la place, ils n'ont pas duré. C'est l'esprit du jardin qui demeure dans le caractère enclos de ce cœur d'îlot converti en terrasses de cafés où la halle de l'ancien marché témoigne d'une fonction vivrière sans cesse renouvelée.



## Le cèdre derrière les maisons

Aux environs des boulevards, dans le « Bordeaux nouveau », évoqué en 1934 par H. Cavaillès, et dans les communes proches, l'urbanisation, plus tardive, a épargné de larges pans de jardins. Relégués en second rang, à l'arrière des constructions, ils sont devenus imperceptibles depuis l'espace public : imperceptibles ou presque, car deux réalités cohabitent de part et d'autre des boulevards. À l'intérieur, dans un Bordeaux soumis aux inondations, l'habitat en échappe s'ouvre sur la rue, le rez-de-chaussée au sec dominant le trottoir de quelques marches, tandis qu'à l'arrière le jardin volontiers plus humide s'étend un ou deux mètres plus bas. Impossible alors au piéton de profiter de la vue des jardins : encaissés, leur végétation est masquée derrière l'horizon semblant infini des échoppes.



Au-delà des boulevards, cette relégation en arrière plan a autrement participé à la création d'espaces publics, dotés d'un majestueux patrimoine arboré qui fait figure insolite au milieu des pavillons. Le jardin de la mairie de Villenave-d'Ornon est représentatif de ce particularisme lié à l'histoire viticole locale. Dans les années 1920, le vignoble est en crise. Les propriétés sont démantelées. Parmi elles, le domaine de Canteloup est divisé en près de 200 terrains à lotir. Le château et son parc, réduit à la dimension d'un jardin, sont volontairement préservés de l'urbanisation, mais, tandis que le parc étendait ses allées plantées jusqu'à la route de Toulouse, le jardin s'en trouve isolé par deux îlots d'habitation. L'hôtel de ville réinvestira plus tard le château en conférant une nouvelle vie publique au jardin que seules trahissent désormais, à l'arrière des pavillons, les cimes du vieux cèdre et des platanes.

### La rocade côté parcs

Nombreuses sur le tracé de la rocade, les propriétés viticoles, offrant de larges emprises foncières longtemps protégées de l'urbanisation, ont été à la fois des leviers opérationnels pour l'aménagement autoroutier, réalisé entre 1969 et 1994, et des opportunités pour la création de parcs publics grâce à un patrimoine arboré déjà constitué. Informel, le « maillage » de parcs de la rocade bordelaise reproduit pourtant un invariant de l'histoire locale de l'aménagement : à chaque création de voie périphérique répond celle de jardins et de parcs publics. En 1746, l'aménagement du Jardin public s'appuie sur le tracé des cours selon un dessein d'ensemble voulu par Tourny et ponctué d'espaces jardinés : du Jardin public aux allées portant le nom de l'intendant jusqu'au jardin du Palais Rohan préexistant depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et prolongé en 1973, de l'autre côté du cours, par le jardin sur dalle de Mériadeck. La place Gambetta complète la promenade avec son aménagement en square anglais en 1868.

À cette époque, l'ouverture des boulevards s'accompagne de la création du Parc bordelais. En retrait des voies, il s'étire discrètement jusqu'à elles par une allée de marronniers. Tout aussi discret, le cimetière de la Chartreuse dissimulé par des murs ne constitue pas moins un itinéraire de jonction directe avec le centre-ville. Bouclant les boulevards, les quais offrent une superficie jardinée équivalente à celle du Parc bordelais ; mais débarrassés de grilles ou de murs, ils induisent un nouveau rapport sans rupture visuelle ou physique entre la nature et la ville. Le long de la rocade, la création de parcs résulte d'une logique d'opportunités foncières locales, et bien qu'elle s'inscrive dans le dessin des « coulées vertes » du premier Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Bordeaux, elle ne répond pas à une mise en œuvre coordonnée par l'intercommunalité. Au milieu des années 1980, le parc est compris dans une vision équipementière : un « espace vert » qui se constitue comme un équipement public, les châteaux laissés vacants étant investis de nouveaux usages culturels ou associatifs, tandis que leurs abords supportent, comme le domaine de Raba à Talence, des fonctions d'assainissement pluvial ou d'espaces sportifs. Cet aménagement fonctionnel fait l'objet de politiques différenciées selon les municipalités, sollicitant chacune un

décryptage particulier. À Gradignan, l'aménagement coordonné des espaces verts a contribué à la création d'un réseau cohérent le long de l'Eau Blanche ; à Pessac, la rivière Peugue sert aujourd'hui d'axe directeur pour relier des espaces dispersés.

Dans chaque commune, la rocade concentre autour d'elle une forte densité d'anciens parcs devenus espaces verts, telle une « boucle verte » qui préexistait déjà au projet de liaison douce actuellement porté par la métropole bordelaise. À long terme, la requalification de l'infrastructure, susceptible d'accueillir de nouveaux usages, cyclistes notamment, ne pourrait-elle pas mieux profiter de cette proximité en donnant une visibilité à un patrimoine existant, mais insoupçonné ? Au-delà d'une accessibilité cycle et piétonne retrouvée, la mutation des espaces verts en jardins constitue un nouveau défi pour la ville de demain : cesser de les considérer comme des équipements clos, rejetés dessous, à l'arrière ou à côté, mais comme des éléments non aliénables à la composition de l'espace public. Si le chemin paraît encore long, la proposition de reconquête des larges voiries de lotissement par la végétation, formulée dans le cadre de la démarche « 55 000 hectares de nature », pourrait ouvrir des perspectives aussi réalistes que stimulantes pour sortir de l'ombre les jardins bordelais. —

